

## Derniers mois de l'Institution libre

### À Combrée, les travaux de sécurité de l'établissement coûtent trop cher.

La décision a été prise vendredi soir, par le conseil d'administration de l'OGEC (l'organisme de gestion de l'enseignement catholique) de l'Institution libre de Combrée : l'établissement fermera à la fin de cette année scolaire. C'est la charge financière de travaux de sécurité, devenus indispensables, qui a provoqué cette décision. L'établissement ne peut les financer, même si des subventions pourraient être obtenues de la part du conseil régional ou du conseil général.



Il manque 900 000 € à l'Institution libre, pour réaliser les indispensables travaux de sécurité.

La facture est lourde pour ces travaux : deux millions d'euros. Pour compléter les subventions, l'établissement devrait trouver 900 000 € qu'il n'a pas. Et qu'il n'aura pas. D'où cette décision de fermeture que le conseil d'administration juge « **inéluctable** », mais aussi « **insupportable parce que l'équipe éducative n'a jamais démérité** ». Les bâtiments concernés sont anciens. Ils datent de 1850. Récemment, un incident électrique a révélé l'ampleur des travaux à réaliser. Et le conseil d'administration est bien conscient que l'établissement, en l'état actuel, n'obtiendra pas le feu vert de la commission de sécurité pour continuer à fonctionner. D'où la décision de vendredi soir.

L'Institution libre de Combrée, qui se qualifie, non sans raison, de « **bastion historique de l'enseignement catholique du diocèse d'Angers** » se prépare ainsi à clore une histoire entamée en 1810, l'année de sa création. Aujourd'hui, elle accueille 345 élèves, collégiens et lycéens, ainsi que des formations professionnelles (bac en maintenance audiovisuelle et BEP électronique). Beaucoup sont internes. « **C'est malheureux mais nous ne pouvons supporter ces dépenses** », explique le directeur Jean-Roger Salmon.

Ces élèves devront donc aller vers d'autres établissements. Il reste aussi le cas du personnel. Dès vendredi soir, le conseil d'administration a assuré que tout sera fait, « **en lien étroit avec la direction diocésaine** » pour lui assurer un avenir professionnel.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.